

CHARTRE D'ENGAGEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA PRESERVATION DU CLIMAT

Par souci d'exemplarité et de cohérence avec notre cœur d'activité, nous nous impliquons au quotidien depuis notre création pour limiter l'impact de notre fonctionnement sur l'environnement. Cette implication se traduit concrètement par les 7 engagements présentés ci-dessous.

La volonté d'œuvrer en faveur d'un développement qui soit durable pour tous anime chacune de nos actions, tant au niveau de leur mise en œuvre que dans leurs objectifs fondamentaux.



Transport

Engagement n°1 : Réduire l'impact de nos déplacements

- ❖ Privilégier des transports en commun pour les trajets domicile/travail
- ❖ Privilégier les déplacements ferroviaires pour les trajets professionnels sur le territoire français
- ❖ Systématiser la classe économique pour les trajets aériens



Communication

Engagement n°5 : Concilier communication et environnement

- ❖ Respecter la charte de l'ADEME de l'éco communication :
Choix des prestataires, mesures de publication de la conception, et de diffusion, dématérialisation des supports...



Politique d'achats

Engagement n°2 : Développer une politique d'achats responsable

- ❖ Réduire la consommation de fournitures et de papiers
- ❖ Utiliser des fournitures rechargeables
- ❖ Privilégier les produits et fournitures éco labellisés
- ❖ Privilégier les fournisseurs locaux



Déchets

Engagement n°6 : Améliorer la gestion nos déchets

- ❖ Pratiquer le tri sélectif des déchets
- ❖ Eviter les sachets plastiques et suremballages
- ❖ Valoriser les déchets organiques



Energie

Engagement n°3 : Maîtriser notre consommation d'énergie

- ❖ Eteindre les équipements électriques durant les périodes de non utilisation
- ❖ Utiliser un éclairage économe
- ❖ Mettre en place un système de rafraîchissement et de chauffage économe



Eau

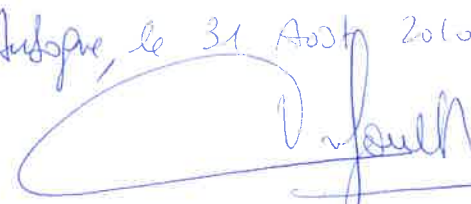
Engagement n°7 : Préserver la ressource en eau

- ❖ Utiliser des réducteurs de débit sur tous les robinets
- ❖ Généraliser les chasses d'eau économes
- ❖ Définir des objectifs de maîtrise de consommation

Engagement n°4 : Privilégier les sources de production verte

- ❖ Se fournir en contrats d'énergie verte au niveau du siège et, lorsqu'ils existent, les privilégier sur les antennes locales
- ❖ Configurer le parc informatique afin d'optimiser les consommations électriques

A. Guinebault, délégué général du GERES

Auspre, le 31 Août 2010


Le GERES s'engage dans la Solidarité climatique...

...en réduisant en priorité ses émissions de gaz à effet de serre à la source et en soutenant un projet de développement au Sud via la compensation carbone. Les crédits carbone utilisés proviennent du projet mené au Cambodge par le GERES et suivent le standard de qualité VCS (*Voluntary Carbon Standard*)